



**LABORATOIRE DE PEDAGOGIE ET DE DIDACTIQUE DES
HUMANITES / ENS-UAC BENIN**

**REVUE
PEDAGOGIE ET HUMANITES**

2 REVUE PEDAGOGIE ET HUMANITES N°2-NOVEMBRE 2023
ISSN :2992-0051 Dépôt légal 15482 du 28/11/2023
Bibliothèque Nationale du Bénin

© REVUE / PEDAGOGIE ET HUMANITE

Le Code de propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle

La Revue " **PEDAGOGIE ET HUMANITES**" est une revue des sciences pédagogiques, ouverte sur la problématique de la production des connaissances dans le champ des sciences humaines en général. La revue est affiliée au Laboratoire de Pédagogie et de Didactique des Humanités (LAPEDIH) de l'ENS-UAC Bénin. Elle constitue de ce fait un espace de promotion et de vulgarisation des travaux de recherches effectués par les enseignants-chercheurs évoluant dans le vaste domaine des sciences humaines et sociales. Les axes thématiques de contribution pour la parution du mois de novembre 2023 sont :

Axe 1 : Approche par compétences et différenciation pédagogique

- Les stratégies d'apprentissage à l'épreuve des défis en milieux scolaires
- La sociologie de l'éducation en contexte africain et le socle commun de compétences
- Obstacles épistémologiques aux processus d'enseignement-apprentissage dans les disciplines scolaires : EPS-Français-Anglais-Espagnol-Allemand-Mathématiques-PCT-Histoire et Géographie-Philosophie
- Différenciation pédagogique et atteinte des objectifs en milieux scolaires

Axe 2 : Recherche et innovation

- Recherche et innovation en pédagogie : Défis et opportunités pour l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable (ODD) en Afrique
- Recherche scientifique et innovations dans les ENS d'Afrique francophone : enjeux et perspectives
- Ethique et financement de la recherche dans les ENS d'Afrique francophone

Axe 3 : Langues et sociétés

- Modélisation des langues en contexte plurilingue en Afrique francophone
- Didactique des langues et acquisition des compétences en langues africaines.
- Connexion linguistique et approches pédagogiques : la psycholinguistique et la littérature orale en question

Axe 4 : Formation des formateurs

- La pédagogie universitaire en question
- La formation dans les ENS d'Afrique francophone : vers quelles réformes ?
- Le statut des ENS d'Afrique francophone

Axe 5 : Techniques de l'Information et de la Communication et Education

COMITE DE REDACTION DE LA REVUE

- **Directeur de publication**
Pr Jean-Claude HOUNMENO / ENS-UAC-Bénin
- **Rédacteur en chef :**
Dr Clarisse NAPPORN / FASH-UAC-Bénin
- **Secrétaire de rédaction**
Dr (MC) Coovi Clément BAH / ENS-UAC-Bénin

COMITE SCIENTIFIQUE DE LA REVUE

Président

Pr HOUNMENO Jean-Claude, Professeur Titulaire des Universités
CAMES / Université d'Abomey Calavi (ENS-UAC-Bénin)

Membres

- Pr. Maxime DA-CRUZ, Professeur Titulaire des Universités CAMES
Université d'Abomey Calavi, (UAC-Bénin)
- Pr. Moussa DAFF, Professeur Titulaire des Universités CAMES,
Université Cheick Antar Diop, Dakar (UACD-Sénégal).
- Pr. Afsata PARE-KABORE, Professeur Titulaire des Universités
CAMES, Université Norbert Zongo de Koudougou
(UNZK-Burkina-Faso).
- Pr. Moustapha TAMBA, Professeur Titulaire des Universités
CAMES, Université Cheick Antar Diop, Dakar (UACD-
Sénégal).
- Pr. Pierre FONKOUA, Professeur Titulaire des Universités CAMES,
Université de Yaoundé (UY1/Cameroun).
- Pr Amadé BADINI, Professeur Titulaire des Universités CAMES,
Université Norbert Zongo de Koudougou (UNZK-
Burkina-Faso).
- Pr. Abdel Rahamane BABA MOUSSA, Professeur Titulaire des
Universités CAMES, Université d'Abomey Calavi,
(INJEPS-UAC-Bénin).
- Pr Bernard FANGNON, Professeur Titulaire des Universités CAMES,
Université d'Abomey-Calavi, (ENS-UAC-Bénin).

- Pr Sena Yawo AKAKPO-NUMADO, Professeur Titulaire des Universités CAMES, Université de Lomé (UL-Togo)
- Pr Aicha NANA GOZA, Professeur Titulaires des Universités CAMES, Université Abdou Moumouni de Niamey (UAM-Niger).
- Dr Gervais KISSEZOUNON, Professeur Titulaires des Universités CAMES, Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Mohamed Moussa Sagayar, Maître de Conférences des Universités CAMES, Université Abdou Moumouni de Niamey (UAM-Niger).
- Dr Ibrahim YEKINI, Maître de Conférences des Universités CAMES, Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Clarisse NAPPORN, Maître de Conférences des Universités CAMES, Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Juvénal AGBAYAHOUN Maître de Conférences des Universités CAMES, Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr David BALUBI, Maître de Conférences des Universités CAMES, Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Abel DIDEH, Maître de Conférences des Universités CAMES, Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Jules ODJOUBERE, Maître Conférences des Universités CAMES, Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Clément BAH, Maître de Conférences des Universités CAMES, Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Akimi YESSOUFOU, Maître de Conférences des Universités CAMES, Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Koba Yves-Marie TOGNON, Maître Conférences des Universités CAMES, Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).

COMITE DE LECTURE DE LA REVUE

- Dr Hyacinthe OUINGNON, Maître Assistant des Universités
CAMES, Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Achille GNIDEHOUE, Maître Assistant des Universités CAMES,
Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Crépin LOKO, Maître Assistant des Universités CAMES,
Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Roland TECHOU, Maître Assistant des Universités CAMES,
Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Béatrice AGBO, Maître Assistant des Universités CAMES,
Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Victoire AHOTIN, Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).

SOMMAIRE		
1	Les représentations de l'approche par compétences en Afrique : quelle cohérence avec les méthodes d'enseignement ? Jean-Claude HOUNMENOU	9-34
2	La pratique de la pédagogie différenciée dans l'enseignement apprentissage de la lecture : Difficultés de mise en œuvre à l'école primaire Casimir KABORE Adama KERE	35-58
3	Motivation en Formation par alternance et validation des acquis des étudiants formateurs dans l'enseignement professionnel en Côte d'Ivoire : cas de l'Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel Rachel N'goran KOUASSI Mesmin Adigra EHUI	59-72
4	Implementation of Cooperative Learning in EFL Classrooms: Issues and Perceptions from Teachers OUSSEINI Hamissou MOUSSA M. Sani	73-88
5	Obstacles à l'accès aux apprentissages scolaires des apprenants déficients auditifs du Collège Professionnel d'Apprentissage des Sourds Muets d'Akogbato : analyse, défis et perspectives HOUEDENOU Florentine Adjouavi	89-106
6	Illettrisme pédagogique et autoformation : analyse quantitative des déterminants motivationnels des enseignants du second degré au Bénin BELLO Abdou Wahidi DJIMA Fatahou	107-136
7	Modèle didactique de formation des enseignants des sciences expérimentales et construction de compétences pour enseigner. Mathias KYÉLEM	137-164
8	Ressentis émotionnels des élèves du cm2 par rapport aux évaluations au Burkina Faso. TAMBOURA Amadou	165-190
9	Evaluation de l'autoformation des professeurs d'allemand dans les Lycées et Collèges au Bénin Laetitia A. DAGNONHOUEON Jean-Claude HOUNMENOU	191-208

10	Pratiques d'utilisation des outils numériques pour rechercher l'information sur internet par des collégiens et lycéens du lycée professionnel régional du centre de ouagadougou- burkina faso KABORE Dimkêg Sompasaté Parfait SIA Benjamin OUEDRAOGO Emile Léo Paul BERE Pr Afsata PARE / KABORE	209-228
11	Digitalisation des contenus, techno-transposition et enseignement/apprentissage numérique interactif : De l'alphabétisation technologique des enseignants à une gestion réflexive de la « distance Education » dans les écoles normales d'instituteurs au Cameroun TAMO FOGUÉ Yannick SIH Marie – Pascale NGUELE OWONO Marie Joelle	229-250
12	Les technologies de l'information et de la communication (tic) dans l'enseignement et l'apprentissage socioconstructiviste GOHI Lou Gobou Bien-aimée	251-274
13	Orientation des apprenants en Sciences de l'éducation au Bénin : choix raisonné ou par défaut ? ZANOUE Kouassi Valentin HOUESSOU Mahounan Modeste	275-294
14	Perception de la carrière des parents et choix de carrière chez les enfants Komlan AKOSSOU Badji OUYI,	295-316
15	Innovation par le management qualitatif dans l'enseignement secondaire. Comment y parvenir dans le contexte du Burkina Faso ? Abdoulaye OUEDRAOGO	317-332
16	Dynamiques de nomination des responsables d'établissements universitaires au Bénin : état des lieux, enjeux et perspectives BAH Coovi Clément	332-360

Orientation des apprenants en Sciences de l'éducation au Bénin : 275
choix raisonné ou par défaut ?

Par

ZANOOU Kouassi Valentin

Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

-----&-----

HOUESSOUMahounan Modeste

Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

tinonet20002000@yahoo.fr

-----&-----

Résumé

L'orientation, qu'elle soit scolaire ou professionnelle, a toujours fait l'objet de préoccupation dans les différentes sociétés. Pour ce qui est du volet scolaire, plusieurs acteurs interviennent sur la chaîne de l'orientation : l'apprenant lui-même, les parents, le tuteur, l'ami, l'Etat, le conseiller en orientation, etc. Le choix porté sur une filière est fonction du type de profession à exercer. Ainsi, plusieurs facteurs (internes et externes) influencent les choix qui sont opérés. Au Bénin, il n'existe pratiquement pas de structures formelles et fonctionnelles qui soient destinées à l'orientation scolaire. Les pratiques en matière d'orientation ne sont donc pas réellement pensées et se limitent à des séances d'information et non d'orientation proprement dites. De ce fait, on est en droit de se poser la question de savoir si les choix opérés sont raisonnés ou s'ils sont faits par défaut. Dans l'optique de circonscrire la présente recherche, la filière « Sciences de l'éducation » a été retenue du fait qu'elle soit une filière relativement jeune. Dans une approche combinant la recherche qualitative et la recherche quantitative, 185 étudiants inscrits en Licence 1 et en Licence 2 ont été retenus par la technique d'échantillonnage basée sur le volontariat et en tenant compte de critères d'inclusion et d'exclusion. Ces derniers ont tous été soumis au questionnaire et certains parmi eux ont bien voulu prendre part à des entretiens semi-dirigés. Au terme des enquêtes, il ressort que les étudiants ont eu des informations suffisantes sur la filière « sciences de l'éducation » et ses débouchés avant de procéder à son choix. On déduit alors de ce postulat que leur choix est raisonné. Mais, il convient de faire remarquer que cela cache une réalité qui ne saurait être occultée : les choix se font pour la plupart par défaut. Parfois, le choix est fait par l'Etat sans tenir compte des desiderata des apprenants.

Mots clés : orientation, choix, sciences de l'éducation, raisonné, défaut.

Abstract

The orientation, whether educational or professional, has been an issue handled with particular attention in different societies. For what refers to the educational aspect, many actors intervene at all the different constituent steps of it: the student himself, the parents, the tutor, friend, the government, the advisor in orientation, etc. The choice of the major determine the kind of profession to perform or to engage in. Therefore, many factors (internal, external) influenced the different choice operated. In Benin, there are practically no formal and functional institutions or structures known as responsible of the scholar orientation. So, the strategies and action related to orientation the way there are implemented, seems not to be well elaborated and are just limited to informative sessions, not a real orientation activity. Considering that, we can easily ask ourselves, if the choices that student operate after this session are reasonable or default. For concrete result to be obtained, lined with the current research, the major « Education Sciences » has been chosen for the fact that it is recent. With mixed approach combining qualitative and quantitative data, 185 students registered in Bachelor degree program, first and second year have been retained through sampling technic, based on volunteering; including inclusive and exclusive criteria. Those 185 students (targets/samples) have been got through questionnaire and some of them gave their acceptance to be interviewed. At the end of the survey, the result we come at revealed that students have been well informed about the major « Education Sciences » before choosing it. We can conclude that their choice were reasonable. But it's important to point out that, that kind of choice hide a reality that cannot be ignored: the choices are almost made by default. More often, the choice is operated by the government without taking into account student's will.

Key Words: orientation, choice, education sciences, reasonable, default.

Introduction

277

L'article 55 de la loi N° 2005-33 du 6 octobre 2005 portant modification de la Loi N° 2003-17 du 11 novembre 2003 portant orientation de l'Education Nationale en République du Bénin stipule que :

Le droit aux conseils, en orientation et à l'information sur les enseignements et les professions fait partie intégrante du droit à l'éducation.

Le choix de l'orientation est de la responsabilité de la famille ou de l'élève quand celui-ci atteint l'âge de la majorité. Ce choix doit tenir compte des aptitudes intellectuelles, techniques ou technologiques de l'élève.

L'élève ou l'étudiant élabore son projet d'orientation scolaire et professionnelle avec l'aide de l'établissement et de la communauté éducative, notamment des enseignants et des conseillers d'orientation qui lui en facilitent la réalisation, tant en cours de scolarité qu'au terme de celle-ci.

Cet article évoque une disposition importante dans le système éducatif au Bénin, qui est celle de l'orientation scolaire et professionnelle des élèves et étudiants, laquelle disposition était quasi inexistante de matière pratique dans le dispositif éducationnel mis en place, car la responsabilité de l'orientation incombe d'abord aux parents et à l'impétrant. Mais depuis quelques années (année scolaire 2017-2018), l'Etat béninois a décidé de procéder à l'orientation des élèves, surtout ceux de la terminale, en se basant sur les notes obtenues sur le relevé du baccalauréat. Des centaines d'entre eux sont ensuite orientés vers des filières universitaires dont celle des « Sciences de l'éducation et de la formation » dans laquelle ils espèrent avoir une carrière professionnelle reluisante qui leur permettra plus ou moins d'avoir une vie sociale descente.

Il est vrai que l'éducation joue un rôle crucial dans le développement et le progrès d'une nation, et le domaine des sciences de l'éducation sert d'épine dorsale à l'élaboration de systèmes éducatifs efficaces (Mialaret, 2017). Cependant, dans le contexte du Bénin, l'orientation et les progrès des sciences de l'éducation continuent de faire l'objet d'un examen critique (Houessou et Napporn, 2011).

Cette dissertation méthodologique se penche brièvement sur l'état actuel des sciences de l'éducation au Bénin, en explorant leur évolution historique, les défis auxquels elles sont confrontées et les opportunités potentielles qu'elles recèlent. Nous visons à faire la lumière sur la question de savoir si les sciences de l'éducation au Bénin sont un véritable choix d'orientation pour les futurs étudiants ou un choix par défaut.

1- L'état des Sciences de l'éducation au Bénin

Les sciences de l'éducation sont un domaine pluridisciplinaire qui s'attache à comprendre comment les individus apprennent-ils et comment les systèmes éducatifs peuvent être améliorés pour faciliter un apprentissage efficace. Elles s'occupent des questions d'éducation formelle et informelle à toutes les étapes de la vie, du jeune enfant à l'adulte (Kibimi, 2021).

Pour Tsafak (2001), l'histoire des sciences de l'éducation remonte au XIX^e siècle bien que l'expression en elle-même soit récente. L'expression était mise au singulier (science de l'éducation), mais à partir de 1912, l'expression a été mise au pluriel à Genève. On parle désormais des sciences de l'éducation.

Au Bénin, cette histoire remonte à la création du Département de Psychologie et des Sciences de l'Education en 2001. Elle constitue ainsi « une discipline récente, vaste, aux multiples approches dont la définition reste toujours flexible, car elle est toujours en construction, en développement » (Houessou et Napporn, 2011 :28).

Vu le nombre important de diplômés qui sortent en fin de formation, les sciences de l'éducation en tant que filière d'étude universitaire, devraient pouvoir jouer un rôle crucial dans l'élaboration du système éducatif du pays et dans la garantie d'une éducation de qualité pour tous. En étudiant et en analysant les facteurs qui influencent les résultats de l'apprentissage, les spécialistes des sciences de l'éducation doivent identifier les domaines à améliorer et mettre en œuvre des stratégies fondées sur des données probantes pour améliorer l'éducation dans le pays. Les connaissances et l'expertise des spécialistes en sciences de l'éducation sont essentielles pour

élaborer des politiques éducatives, former les enseignants et améliorer 279
l'ensemble de l'expérience éducative. Ce n'est malheureusement pas le cas,
car comme le démontre Houessou et Napporn (2011 :29), « une enquête
auprès des établissements d'enseignement secondaire publics comme privés
montre qu'ils sont nombreux, les responsables (directeurs, censeurs,
surveillants...) qui ne sont toujours pas informés de l'existence du DPSE.
Les agents administratifs dans les Ministères en charge de l'éducation n'en
sont pas informés par voie officielle quand ils ne l'ignorent tout simplement
pas comme les précédents. Or la création d'un département ne se fait pas au
gré des désirs de quelques enseignants. Elle répond à des besoins et des
exigences qui doivent être prouvées ». Cette analyse est encore d'actualité
de nos jours.

2- Les défis actuels : Facteurs influençant l'orientation des sciences de l'éducation au Bénin

Les conditions socio-économiques au Bénin, telles que la pauvreté et
l'inégalité, posent des défis importants au développement de la filière et
surtout, à sa vulgarisation. Les ressources limitées et les contraintes
financières entravent souvent la mise en œuvre de pratiques éducatives et
réflexives innovantes et la fourniture d'une éducation de qualité pour tous.
Endrizzi (2007) évoque un certain nombre de facteurs internes et externes
qui influencent l'orientation des apprenants. Il s'agit entre autres de la
motivation et les représentations des élèves sur leurs propres aptitudes, les
représentations sexuées des parcours scolaires et des métiers, la pression
exercée par les parents et les pairs, les contraintes socio-économiques du
marché de l'emploi, les caractéristiques institutionnelles, l'influence plus ou
moins partielle du corps enseignant, les résultats scolaires, etc. Moumoula et
Bakyono Nabaluv (2005) résument les facteurs qui influencent l'orientation
en quatre contextes : contexte social, contexte scolaire, contexte
économique et contexte politique.

En outre, la méconnaissance par les ministères de l'enseignement de
spécialistes qui peuvent améliorer le système éducatif contribue à une
mauvaise perception des profils intellectuels qui se font former dans la
filière. D'autres facteurs comme l'insuffisance des ressources et la vétusté
des outils pédagogiques limitent encore l'efficacité des spécialistes en

sciences de l'éducation dans la mise en place d'un environnement d'apprentissage moderne et inclusif. Un autre défi à relever, c'est que le Bénin est confronté à une pénurie d'enseignants qualifiés, en particulier dans les zones rurales. Cette pénurie n'affecte pas seulement l'offre d'une éducation de qualité, mais limite également le champ de la recherche et du développement dans le domaine des sciences de l'éducation. L'amélioration des programmes de formation des enseignants et l'attraction de personnes talentueuses vers la profession d'enseignant sont des étapes cruciales pour relever ce défi. Tous ces points restent des défis dans la mesure où la seule profession admise aux spécialistes des sciences de l'éducation au Bénin reste l'enseignement. Pourtant, on ne fait pas les sciences de l'éducation pour devenir forcément enseignant du primaire ou du secondaire.

3- Opportunités professionnelles : Explorer le potentiel des sciences de l'éducation au Bénin

Les sciences de l'éducation offrent un large éventail de possibilités de carrière au Bénin à savoir dans la formation, l'orientation scolaire et professionnelle, l'éducation spéciale etc. Les diplômés peuvent poursuivre des carrières d'enseignants, d'administrateurs de l'éducation, de concepteurs de programmes, de chercheurs, de décideurs et de consultants. Ce domaine permet aux individus de contribuer à l'amélioration du système éducatif et d'avoir un impact positif sur la vie des étudiants et une éducation de qualité. Pour Kibimi (2021), après une formation en sciences de l'éducation, les impétrants ont le choix d'exercer les métiers de l'enseignement, métiers de la formation d'adultes, métiers de l'insertion sociale et professionnelle, métiers du travail social, métiers de l'accompagnement socio-éducatif.

En effet, l'éducation de qualité est cruciale pour le développement de toute nation, y compris le Bénin. Les sciences de l'éducation jouent un rôle essentiel en veillant à ce que les politiques et les pratiques éducatives soient alignées sur les objectifs de développement national. En investissant dans une éducation de qualité et en renforçant le domaine des sciences de l'éducation, le Bénin peut encourager l'innovation, améliorer les

compétences de la main-d'œuvre et favoriser le développement durable dans le pays. 281

Comme signifié auparavant, l'objectif de cette réflexion est de savoir si les sciences de l'éducation sont une opportunité professionnelle ou un choix par défaut. Pour ce faire, nous avons interrogé une catégorie d'étudiant.

4- Méthodologie de la recherche

La recherche mise en œuvre dans cette réflexion est mixte compte tenu des avantages à tirer du point de vue de leur caractère mixte. Ainsi, pour mener les enquêtes, un questionnaire a été élaboré via l'application "Google form" et administré sous sa forme numérique à travers le réseau social "Whatsapp". Les étudiants ont donc reçu le questionnaire dans les forums whatsapp dédiés à leurs classes respectives. Dans une telle procédure, l'échantillon se constitue de lui-même puisqu'il est question en ce moment de la technique du volontariat qui est en vogue. Toutefois, des critères d'inclusion et d'exclusion ont été retenus. Seuls les étudiants inscrits dans la filière "Sciences de l'éducation et de la formation" en première et deuxième année d'études au cours de l'année académique 2022-2023 sont concernés par cette recherche. Cela dit, les étudiants en Licence 3 (3^{ème} année) n'ont pas été pris en compte parce que nous avons estimé qu'ils étaient déjà en fin de formation pour le compte du cycle 1 et que leurs réponses seraient influencées par leur ancienneté.

Ainsi, à l'issue des enquêtes, 186 étudiants ont répondu au questionnaire. Mais les réponses d'un des étudiants se sont avérées inexploitable. De ce fait, la taille de notre échantillon s'élève à 185 étudiants dont 93 en Licence 1 et 92 en licence 2. L'âge des répondants varie entre 18 et 43 ans. Les données quantitatives collectées sont présentées sous forme de tableaux tandis que celles qualitatives sont exposées à travers des verbatims. Ces verbatims sont attribués à des noms fictifs caractérisés par des initiales afin de garantir l'anonymat.

Les détails des données sociodémographiques des répondants se résument dans le tableau ci-après :

Tableau n°1 : Répartition des étudiants par sexe et année d'étude

Sexe/Année d'étude			Total
	Licence 1	Licence 2	
Masculin	51	56	107
Féminin	42	36	78
Total	93	92	185

Source: données d'enquête (juillet, 2023)

De ce tableau, il ressort que plus de la moitié des étudiants en sciences de l'éducation interrogés sont du sexe masculin avec respectivement 51 garçons Licence 1 et 56 en Licence 2. Pour ce qui concerne les filles, elles sont 78 au total dont 42 en Licence et 36 en Licence 2.

Qu'en est-il de l'âge des apprenants enquêtés ?

Tableau n°2 : Récapitulatif des âges des étudiants enquêtés

AGE		
	Effectif	Taux (%)
[18-25]	160	86,49
[26-30]	04	02,16
[31-35]	03	01,62
[36 et plus]	18	09,73
TOTAL	185	100

Source: données d'enquête (juillet, 2023)

A travers ce tableau, on peut remarquer que la majeure partie ²⁸³ des étudiants enquêtés ont un âge qui varie entre 18 et 25 ans, soit 86,49 % de l'effectif ; ce qui signifie qu'ils sont relativement très jeunes et en droit de se poser des questions sur leur avenir professionnel.

Après avoir passé en revue les caractéristiques de l'échantillon de la recherche, nous exposons quelques résultats auxquels la recherche a abouti.

5- Analyse des résultats de la recherche

Les réponses données aux différentes questions posées aux répondants sont multiples et multiformes. Depuis 2001, l'UAC forme dans le domaine des Sciences de l'éducation. Mais plus d'une vingtaine d'année après, les acteurs de l'éducation semblent encore méconnaître cette filière au Bénin. Cette analyse nous oblige à savoir comment les étudiants ont eu connaissance de cette filière.

Tableau n°3 : Source de connaissance de la filière « Sciences de l'éducation »

Provenance de l'information	Effectif	Taux (%)
Dans les médias	06	03,24
Au collègue	13	07,03
En visite à l'université	139	75,13
Pendant un salon d'orientation	17	09,2
Plateforme de choix de filières	04	02,16
Auprès d'un ami	06	03,24
Total	185	100

Source: données d'enquête (juillet, 2023)

Comme on peut le constater à travers le tableau ci-dessus, 139 enquêtés sur un total de 185 étudiants ont eu connaissance de la filière lors de leur visite à l'UAC, soit 75,13 % exactement. Quant aux autres, la connaissance des sciences de l'éducation n'a été possible qu'à travers les médias (3,24 %), au collègue (avant donc l'obtention de BAC) (7,03 %), au cours d'un salon d'orientation (9,2 %), sur la plateforme de choix de filière (2,16 %), ou auprès d'un ami (3,24 %). Mais à qui incombe la responsabilité du choix de la filière « Sciences de l'éducation ». Les réponses à cette question sont diverses et sont explicitées à travers le tableau ci-après :

Tableau n°4 : Responsabilité du choix opéré

Auteur du choix de la filière	Effectif	Taux (%)
L'Etat béninois	06	03,24
Moi-même d'abord et validé par la décision de l'Etat béninois	96	51,89
Moi-même délibérément	47	25,41
Après conseil d'une personne ressource	29	15,68
Un parent	07	03,78
Total	185	100

Source: données d'enquête (juillet, 2023)

En ce qui concerne la responsabilité du choix d'orientation en sciences de l'éducation, un peu plus de la moitié des enquêtés, soit 51, 89 %, reconnaissent avoir opéré eux-mêmes leur choix qui a ensuite été validé par l'Etat. Ensuite, 25,41 % de l'échantillon estiment avoir délibérément opéré leur choix. On peut déduire que plus des $\frac{3}{4}$ de l'échantillon ont opéré leur choix d'orientation en sciences de l'éducation sans contrainte majeure et en connaissance des réalités et des pesanteurs socioprofessionnelles. Il ne faut non plus ignorer que dans l'échantillon, seulement 3,24 % des enquêtés ont subi l'orientation qui leur a été imposée par l'Etat béninois.

Il a été également question dans cette recherche d'explorer la satisfaction des répondants lorsqu'ils ont opéré leur choix au départ.

Tableau n°5 : Satisfaction ou non du choix au départ

Réceptivité au choix	Effectif	Taux (%)
Oui	132	71,35
Non	53	28,65
Total	185	100

Source: données d'enquête (juillet, 2023)

La lecture de ce tableau indique que les enquêtés étaient satisfaits du choix porté sur la filière "Sciences de l'éducation" à l'entame de leurs études universitaires. En effet, ils sont 71,35 % de l'effectif à avoir donné une réponse positive à cette question. Cependant, 28,65 % des enquêtés estiment ne pas être satisfait de ce choix. Cela apparait donc comme une obligation pour eux d'avoir un diplôme universitaire peu importe la filière. Ce qui a poussé notre curiosité vers la connaissance des étudiants sur les débouchés des sciences de l'éducation.

Tableau n°6 : Connaissance des débouchés de la filière

Recherche d'informations sur les débouchés	Effectif	Taux (%)
Oui	141	76,22
Non	44	23,78
Total	185	100

Source: données d'enquête (juillet, 2023)

Dans ce tableau, on peut constater que moins de 25% des ²⁸⁷ enquêtés n'ont pas pensé à s'informer de la disponibilité du marché de l'emploi avant de formaliser leur inscription. Il faut dire à ce niveau qu'il est régulier de constater que nombreuses sont ces personnes qui opèrent leur choix d'orientation sans penser dans un premier aux possibilités de débouchés. Ces résultats s'inscrivent probablement dans la même lignée.

La présente recherche s'est aussi penchée sur la perception des étudiants sur leur formation en sciences de l'éducation.

Tableau n°7 : Satisfaction ou non de la formation

Modalités	Effectif	Taux (%)
Oui	166	89,73
Non	19	10,27
Total	185	100

Source: données d'enquête (juillet, 2023)

Les résultats indiquent que 10,27 % des répondants estiment ne pas être satisfaits de leur formation et plusieurs raisons justifient cet état de fait. A travers une question ouverte qui leur a été posée dans ce cadre, les réponses fournies sont assez divergentes mais nombre d'entre elles se rejoignent. Plusieurs réponses données par les étudiants enquêtés ont fait mention de la rareté ou de la méconnaissance réelle des débouchés sur le marché de l'emploi béninois comme le témoignent ces extraits :

« Parce que ça ne garantit pas un boulot à la fin des trois premières années » B.V

« Parce que les rares débouchés qu'offre notre filière ne sont pas vraiment sur le marché de l'emploi béninois et même s'il faudra lancer un projet, il me faut tout au moins une activité de secours pour ne pas trop me plaindre après » Y.G

L'insatisfaction s'explique également par le caractère théorique de la formation et non professionnel. C'est ce que tente d'expliquer l'un de ceux qui partagent cet avis :

« J'aurais aimé que la formation soit plus pratique vu que la remarque est faite que notre système éducatif au Bénin a de réels défis à relever. Ce qui serait bien, c'est de nous mettre, en tant que futur professionnel des sciences de l'éducation et de la formation, dans des situations où il faut appliquer les notions reçues pour essayer d'apporter des solutions aux problèmes que rencontre l'éducation dans notre pays. » K.B

Toutefois, les répondants, dans leur grande majorité, ne regrettent pas leur choix relatif à la filière « sciences de l'éducation ».

Tableau n°8 : Regret par rapport aux choix de la filière « sciences de l'éducation »

Modalités	Effectif	Taux (%)
Oui	11	05,95
Non	174	94,05
Total	185	100

Source: données d'enquête (juillet, 2023)

Parmi les étudiants enquêtés, seulement 05,95 % regrettent d'avoir opéré ce choix de filière. Plusieurs raisons évoquent cela. En effet, nombreux d'entre eux ont exprimé cet avis parce que trouvant la formation moins pratique et plus théorique et surtout difficile à trouver des débouchés satisfaisants pour eux comme nous l'avons souligné supra. Des 94,05 % qui ne regrettent point, certains ont pu s'accommoder parce qu'ils n'avaient pas épousé leur choix au départ. Ainsi, nombre de répondants nourrissent le désir de faire carrière dans le domaine des sciences de l'éducation.

Tableau n°9 : *Envie de faire carrière dans le domaine des sciences de l'éducation* 289

Modalités	Effectif	Taux (%)
Oui	179	96,76
Non	06	03,24
Total	185	100

Source: données d'enquête (juillet, 2023)

Les données recueillies indiquent que seulement 03,24 % des répondants ne souhaitent pas du tout faire carrière dans le domaine des sciences de l'éducation. Les raisons qui ont été évoquées pour justifier cette posture sont semblables à celles qui ont déjà été énumérées, à savoir l'inaccessibilité des débouchés dans le contexte béninois.

6- Discussion

Détenir une idée plus ou moins précise des études que l'on envisage, favorise la réussite dans lesdites études et facilite l'employabilité. Cela participe à ce qu'il conviendrait d'appeler pour Perret (2019), la construction d'un projet afin de procéder à un choix avec le plus d'autonomie possible. Nous parlons précisément de l'orientation scolaire.

En effet, l'orientation scolaire a toujours été une équation difficile à résoudre aussi bien pour les apprenants qui sont concernés en premier lieu et leurs parents, ainsi que les autres acteurs du système éducatif. La difficulté s'accroît lorsqu'il est question de porter un choix sur une filière plus ou moins jeune. C'est le cas de la filière relative aux sciences de l'éducation qui est récente au Bénin.

Au regard des résultats, on s'aperçoit que nombre de répondants avaient connaissance de la filière "Sciences de l'éducation" avant l'obtention de leur Baccalauréat. Ce qui a d'ailleurs permis un choix plus ou moins délibéré. Même si le choix est délibéré, il convient de faire remarquer qu'il n'est souvent pas soumis à une analyse approfondie et n'est pas très souvent issu d'un processus d'orientation digne du nom. Il n'y a pas qu'au Bénin que la

pratique de l'orientation scolaire est mal perçue. Pour Endrizzi (2007), la France, en la matière, ne fait pas bonne presse, car ladite pratique privilégie le contrôle et la planification des flux d'élèves à l'initiative de choix des apprenants et des familles.

Au Bénin, depuis que la filière existe dans les champs de formation, les recrutements qui ont été faits par les différents gouvernements qui se sont succédé n'ont presque jamais pris en compte les spécialistes en sciences de l'éducation. Pourtant, il a été toujours agité et même prouvé qu'ils peuvent être utilisés efficacement non seulement dans les établissements maternels, primaires, secondaires et même universitaires, mais aussi dans les ministères et organismes en charge de l'enseignement et de l'éducation. Si ces recrutements avaient été conséquents, cela aurait permis d'avoir une appréciation plus reluisante de la filière et les étudiants qui y suivent leur formation auraient été moins sceptiques quant à leur avenir professionnel.

Toutefois, les résultats indiquent que nombre d'étudiants ne regrettent pas le choix porté par eux-mêmes sur la filière « sciences de l'éducation » et désirent faire carrière dans ce domaine. Tout porte à croire que ces étudiants n'ont pas éprouvé de difficultés majeures dans le processus de choix de filière. Or, il a été prouvé que les adolescents rencontrent des difficultés d'orientation scolaire qui constituent une source potentielle de « stress psychologique » qui se manifeste par la colère, la culpabilité, l'anxiété, honte, la tristesse le dégoût, etc. (Lacoste, Esparbès-Pistre et Tap, 2005). Il est connu de tous que l'orientation a toujours été un casse-tête.

Au Bénin, c'est l'Etat qui procède au choix final de filière pour les nouveaux bacheliers sur la base d'un certain nombre de propositions faites par les apprenants. Mais très peu d'apprenants choisissent les "sciences de l'éducation" comme filière prioritaire. Ceci étant, beaucoup d'étudiants y arrivent plus ou moins accidentellement.

Sur cette base, on ne saurait véritablement parler de choix raisonné mais plutôt d'un choix opéré par défaut. Même si tout porte à croire que le choix des étudiants en sciences de l'éducation l'a été de façon raisonnée, il n'en demeure pas moins le choix par défaut est très remarquable. C'est la raison pour laquelle nous suggérons, à l'instar de Perret (2019), une éducation à l'orientation qui devra permettre à l'apprenant de construire un projet et de procéder à un choix avec une autonomie certaine.

Conclusion

L'entrée dans une fonction dépend du choix opéré en amont pour la formation y afférente. A l'œuvre, ce choix n'est pas aisé à faire et les jeunes diplômés sont souvent confrontés à des difficultés. Ces difficultés les poussent parfois à un choix par défaut qui, sans doute, aura des impacts sur leur cursus. L'Etat qui devrait mettre en place des structures d'orientation digne du nom a failli dans ce sens. Les apprenants et leurs parents sont obligés de se fier aux informations sur les filières en lieu et place de véritables séances d'information et d'orientation. Au Bénin, les séances d'information sur les filières sont considérées comme des séances d'orientation.

Ce qui est loin de la réalité, car la première n'est qu'une étape des nombreuses que compte la seconde. En analysant l'orientation des apprenants béninois en sciences de l'éducation, le traitement du sujet fait ressortir une situation contrastée. Si certains étudiants font un choix réfléchi, par intérêt, d'autres le font par défaut en méconnaissance des débouchés. Pour remédier à cela, un travail important reste à mener pour mieux informer les apprenants du secondaire sur les filières, en l'occurrence les

sciences de l'éducation, et leurs perspectives professionnelles. Le développement de stages d'observation et d'immersion dans les métiers de l'éducation pourrait permettre aux futurs diplômés de découvrir concrètement cette filière. Par ailleurs, le cursus en sciences de l'éducation gagnerait à intégrer davantage des travaux pratiques et de mises en situation pour conforter le projet professionnel des étudiants.

Un suivi individualisé pourrait aussi les aider à construire leur orientation. Il serait également intéressant d'ouvrir plus largement les débouchés de cette filière de formation au-delà de l'enseignement. Cela offrirait de nouvelles perspectives aux diplômés et contribuerait à revaloriser l'image de ce cursus, aujourd'hui encore trop souvent choisis par défaut. Nous invitons donc l'Etat central, comme le préconise Guichard (2004), à une modélisation de notre problème sociétal d'orientation qui consistera à procéder une reconstruction de ce problème sociétal pour en faire une préoccupation scientifique.

Références bibliographiques

- Endrizzi, L. 2007. Les politiques de l'orientation scolaire et professionnelle. La lettre d'information n° 25. Cellule Veille scientifique et technologique. Consulté le 8 octobre 2022 sur <http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA-Veille/25-mars-2007.pdf>
- Guichard, J. 2004. Se faire soi. L'Orientation scolaire et professionnelle. Travail biographique, construction de soi et formation - 1, 33, 4 : 499-533. 10.4000/osp.226. hal-03234125

Houessou, P. et Napporn, C. 2011. Psychologie et sciences de ²⁹³
l'éducation à l'université d'Abomey-Calavi : pour quelles
utilités ? Langage & Devenir 19 : 23-34.

Kibimi, B. 2021. Les formations et métiers en sciences de l'éducation.
Université de Bretagne Occidentale (UBO).

Lacoste, S., Esparbès-Pistre, S. et Tap, P. 2005. L'orientation scolaire et
professionnelle comme source de stress chez les collégiens et les
lycéens. L'orientation scolaire et professionnelle, 34, 3: 295-322

Loi n°2003-17 du 11 novembre 2003 portant orientation de l'éducation
nationale en République du Bénin.

Mialaret, G. 2017. Les sciences de l'éducation. PUF. Consulté le 22
septembre 2022 sur <https://doi.org/10.3917/puf.miala.2017.01>

Mialaret, G. 2016. Les origines et l'évolution des sciences de l'éducation en
pays francophones. Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère
nouvelle, 49 : 53-69. Consulté le 27 septembre 2022 sur
<https://doi.org/10.3917/lstdle.493.0053>

Moumoula, A. I. et Bakyono Nabalou, R. 2005. L'orientation scolaire et professionnelle au Burkina Faso. Revue internationale d'éducation de Sèvres 38 : 67-75

Perret, A. 2019. L'orientation scolaire : la place du choix des élèves de classe de seconde dans le contexte de la réforme du lycée. Sciences de l'Homme et Société. 2019. dumas-02446070

Rapport des journées pédagogique du DPSE les 30 et 31 décembre 2008, Université d'Abomey-Calavi, Département de Psychologie et des Sciences de l'Education.

Reboul, O. 1992. Les valeurs de l'éducation. Paris, PUF.

Tsafak, G. 2001. Comprendre les sciences de l'éducation. Paris, L'Harmattan.

REVUE PEDAGOGIE ET HUMANITES MODALITES DE SOUMISSION DES ARTICLES

Les propositions d'articles sont envoyées au secrétariat de la revue avec copie au directeur de publication aux adresses suivantes :

- revuepedahum@gmail.com
- jchounmenou@yahoo.fr
- Les articles sont évalués sous anonymat par trois instructeurs dans un délai de 15 jours dès réception et sont renvoyés aux auteurs pour insertion des corrections et recommandations
- Le retour des articles corrigés par les auteurs est attendu par la rédaction pour un délai de 10 jours au maximum
- Les articles rédigés en français doivent comporter un résumé de 25 lignes maximum en anglais et ceux rédigés en anglais un résumé en français
- Le nombre de pages des articles est limité à 25 au maximum et 12 au minimum
- La présentation des articles se fait selon le format ci-dessous :
 - Mise en page : Format A4 / Marges 2,5 cm (droite, gauche, haut, bas) / Police Times New Roman / Taille 13 / Sans couleurs / Interligne simple
 - Références bibliographiques (exemples)
 - ✓ Diallo, S. 2023. Histoire et humanités. Paris, P.U.F.
 - ✓ Doufi, S. 2021. La pédagogie et ses repères. Pédagogie et humanité 30 : 26-34
 - ✓ Boudri, P. 2009. Didactique et crise scolaire. Consulté le 12 septembre 2021 sur <http://ben.uc.edu/y/PSO/PS-22pdf>.
- Ethique et authenticité
La revue invite tous les auteurs à s'assurer de l'authenticité de leurs productions en évitant toute forme de plagiat. Elle rappelle à cet effet l'obligation de citer les auteurs et les sources des citations

362 REVUE PEDAGOGIE ET HUMANITES N°2-NOVEMBRE 2023
ISSN :2992-0051 Dépôt légal 15482 du 28/11/2023
Bibliothèque Nationale du Bénin

REVUE PEDAGOGIE ET HUMANITES
N°2-NOVEMBRE 2023
ISSN :2992-0051 Dépôt légal 15482 du
28/11/2023
Bibliothèque Nationale du Bénin